

LE FESTIVAL DE CANNES

La compétition ne brille pas

RICHARD GAY

CANNES — Après deux jours de pluie, le soleil est enfin revenu hier sur la croisette, mais la compétition, elle, ne brille pas encore pour autant.

En effet alors que le festival franchissait hier le cap de la mi-temps, on peut compter sur les doigts d'une seule main les films vraiment très valables de la compétition.

Ce sont *Un dimanche à la campagne* de Bertrand Tavernier, *Les saint innocents* de l'Espagnol Mario Camus, *Voyage à Cythère* du Grec Theo Angelopoulos et peut-être aussi *Cal*, le premier long métrage de l'Irlandais Pat O'Connor. Tous des films dont nous avons déjà parlé avec éloges.

Ces deux derniers jours, peu de relief en section compétitive. Surtout avec le film soviétique *Le jour plus long que la nuit* de Lana Gogoberidze, un drame d'amour et de révolution centrés sur une jeune femme. Une projection que de nombreux spectateurs n'ont pu supporter jusqu'à la fin.

Vigil constituait le premier long métrage néo-zélandais jamais présenté en compétition à Cannes. Réalisé par Vincent Ward, le récit gravite autour d'une jeune fille qui vit dans une nature aride avec sa mère, son père et son grand-père. Le père meurt mais survient un autre homme, fort et mystérieux. Une photographie superbe, un climat troublant bien établi, mais les intentions de l'ensemble axées sur l'imagerie de la jeune fille ne sont ni claires ni évidentes et conséquemment la pertinence profonde de *Vigil* échappe au spectateur.

Si *Bayan Ko* de Lino Brocka est probablement le meilleur film philippin jamais présenté dans un festival, cela n'en fait pas pour autant un chef-d'oeuvre, la qualité du cinéma philippin étant ce qu'elle est. Brocka raconte l'histoire d'un homme partagé entre le besoin de gagner l'argent nécessaire pour payer les médicaments de sa femme enceinte et sa solidarité avec ses compagnons de travail en grève. Pour tenter de se sortir du pétrin, le personnage s'associera à des malfaiteurs et aura finalement recours au crime. Mais, on le sait, le crime ne paie pas. La première partie intéresse dans la mesure où elle compose un tableau des difficiles conditions de vie et de travail des ouvriers philippins, mais progressivement *Bayan Ko* devient mélo, naïf, prévisible.

Avec *Journal intime*, un film encore une fois très personnel, la Hongroise Marta Meszaros évoque à travers une fiction sa propre enfance. Après avoir été réfugiée en Union soviétique pendant la guerre, après avoir perdu père et mère, elle rentre en Hongrie où on lui propose une mère adoptive dont elle ne voudra pas, en Hongrie où l'oppression stalinienne commence à se faire lourdement sentir. Un film sans doute très important pour la réalisatrice elle-même mais qui n'a malheureusement pas l'impact de ses meilleurs réalisations, *Neuf mois et les héritiers*.

Mais si, ces derniers jours, la compétition a déçu, il ne faut quand même pas conclure trop vite. De gros morceaux restent encore à venir dont « Under the volcano » de John Huston *Success is the best revenge* de Jerzy Skolimowski, *Paris-Texas* de Wim Wenders, *La pirat* de Jacques Doillon et *Ghare Baire* de l'Indien Satyajit Ray.

« Un certain regard », la section non compétitive de la sélection officielle, a donné à voir, elle, des films forts intéressants dont *Abel Gance* et son *Napoléon*, un document de Nelly Kaplan malheureusement présenté cependant par Michel Drucker, et surtout *El norte*, une production américano-mexicaine sur deux Indiens du Guatemala, frère et sœur, qui quittent leur pays pour rentrer illégalement aux États-Unis. Ce film produit initialement pour la télévision par American Playhouse et réalisé par Gregory Nava n'innove en rien sur le plan de la forme mais vise juste, très juste même, sur le plan du contenu. *El norte* connaît actuellement un beau succès à New York, espérons qu'un distributeur québécois en achètera les droits car le film le mérite au plus haut point.

Si la réaction du public face aux deux films québécois, *Le jour S* de Jean-Pierre Lefebvre et *Les années de rêves* de Jean-Claude Labrecque, a été chaleureuse, *Le jour S* a échappé de quelques critiques sévères, dans *Libération* et *Le Matin* en particulier.

Le crime d'Ovide Plouffe réalisé par Denis Arcand a été projeté à deux reprises dans le cadre du marché. Alertement mené mais à la limite de la caricature. Denis Héroux, présent à Cannes avec son épouse, Justine, a précisé que le film serait présenté dans le cadre du prochain Festival des films du monde, ce qu'a confirmé le distributeur du film, René Malo.

Nicole Boisvert, présidente et directrice générale de la Société générale du cinéma, a confirmé qu'elle annoncerait dans les prochains jours de mai ou les tous premiers de juin le nouveau plan d'aide et les nouveaux programmes de soutien au cinéma québécois. La Société offrirait d'ailleurs hier soir une petite réception en l'honneur des films de Lefebvre et Labrecque.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Léger

carrière politique», a dit M. Léger hier en annonçant sa démission comme chef du PN. Au nombre des raisons qui ont motivé sa décision, il place au premier rang la conjoncture politique défavorable; il ne se voit plus comme l'homme de la situation; il n'a pas reçu l'appui qu'il attendait de M. Lévesque et du Parti québécois.

Tout en confessant sa tristesse, Marcel Léger soutient qu'il n'a d'alternative pour personne, même pas à l'endroit du premier ministre. En montrant les coupures de presse qu'il a conservées, il se contente de rappeler que le conseil national du PQ avait voté en faveur de la participation aux élections fédérales et que M. Lévesque avait alors déclaré que la présence d'un parti nationaliste à Ottawa était indispensable pour défendre les intérêts du Québec. Ceci dit, il est convaincu qu'un appui formel et direct de M. Lévesque et de l'organisation du PQ n'aurait pas suffi à mettre le Parti nationaliste en orbite. Parce que, selon M. Léger, la situation du PQ n'est pas plus rose et ses militants sont en proie à la morosité.

C'est précisément après avoir pris connaissance des résultats des derniers sondages internes du parti que M. Léger a compris que le Parti nationaliste n'avait pas l'appui des électeurs, qu'il ne lui serait pas possible de faire élire les 12 députés qu'il avait promis et qu'il lui fallait «laisser la place à un autre chef». Ce sont ces mêmes sondages, souligne-t-il, qui démontrent que le Parti québécois est dans de sérieuses difficultés.

Après mûre réflexion, Marcel Léger en est venu à la conclusion que l'analyse de la défaite référendaire est à refaire, qu'il faut inventer un discours neuf et poser autrement la question nationale. Il note d'ailleurs que ce problème n'est pas seulement celui du Parti nationaliste mais aussi celui du Parti québécois «qui n'arrive pas à se sortir du dilemme: une élection référendaire ou une mise en retrait parenthéses continuées». A Marcel Léger, il apparaît tout aussi évident que la situation connue également à René Lévesque d'inventer un discours neufs.

Pour renouveler le discours national, Marcel Léger fait appel à un nouveau leader, qui saura également: exprimer la lutte nationale de l'après-référendum en l'articulant davantage sur les récentes mutations économiques, sociales et culturelles survenues après 1976; projeter une image neuve moins liée à celle du Parti québécois, «comme la mienne»; inscrire son action dans un horizon de temps plus large que celui entrevu à l'origine du Parti nationaliste.

◆ Le départ

neuf, et plus particulièrement l'entrée de femmes en politique.

En quoi le départ de M. Trudeau peut-il contribuer à l'amélioration des relations fédérales-provinciales? Le candidat au leadership, Donald Johnston, fait valoir que l'échec des négociations entre le fédéral et les provinces tient souvent à un conflit de personnalités. En conclusion, il croit que le climat pourrait être moins tendu si, en plus de M. Trudeau, il s'effectuait «un changement de plusieurs premiers ministres provinciaux».

Quant à la réforme constitutionnelle, M. Johnston n'en est pas complètement satisfait. A propos du droit de veto du Québec, il n'y a pas suffisamment réfléchi pour avoir arrêté son jugement. Pour l'instant, il lui semble que la constitution donne déjà des pouvoirs considérables aux provinces. D'ailleurs, sur ces trois thèmes: relations fédérales-provinciales, constitution et langue, M. Johnston est apparu extrêmement prudent, hésitant, parfois confus. Il n'a pas vraiment mis ses cartes sur la table.

Au cours de cette entrevue, le député de Westmount a également été amené à faire le point sur sa campagne au leadership. À ce jour, M. Johnston estime avoir l'appui de quelque 150 délégués et il se dit convaincu d'arriver au congrès de juin avec un lot de 400 délégués et plus. Au Québec, il reconnaît que ses appuis ne dépassent pas la quinzaine de délégués. Il tient les médias d'information en bonne partie responsables de l'allure victorieuse qui entoure les candidatures de MM. Turner et Chrétien.

Au chapitre des relations internationales, M. Johnston est favorable à ce que le Canada garde ses distances et maintienne son indépendance envers les États-Unis. Au plan économique, il a maintes fois réitéré ses

AUJOURD'HUI

Sourée d'information sur un séminaire intitulé «Vie et liberté», axé sur la qualité de la vie, au centre Le Lotus, 10055, rue Papineau, à 19 h 30. 387-9663.

«L'ignon humain, vie et liberté», conférence de M. Pierre Dion, psychologue et professeur à l'Université de Moncton, à 13 h, à l'Institut de thérapie psycho-corporelle, 7707 rue Hochelaga. Entrée: \$3.

Séminaire sur le thème «Socialisme réel: rôle dans la lutte pour la paix», à l'UQAM, salle J-1060, à 19 h 30, organisé par le Centre d'éducation ouvrière Jean-Paré. 524-2886.

Le Centre communautaire de loisirs de la Côte-des-Neiges tient une conférence sur les rêves à 20 h. M. Henri Cayla, qui vient de publier aux Éditions de l'Homme un ouvrage intitulé *Vos rêves sont des miroirs*, sera le conférencier. 733-1478.

Le premier congrès de graphologie a lieu à l'Auditorium de l'édifice G, 1035, rue de Lacheprotière à Québec. 872-1702.



L'ancien premier ministre canadien Joe Clark et son épouse, Maureen McTier, posent pour une photo-souvenir sur la Grande Muraille de Chine. Représentant le Parti conservateur, M. Clark séjourne en Chine durant deux semaines et a déjà eu des entretiens avec des membres du gouvernement. (Photolaser AP)

propositions visant notamment à la réduction du déficit gouvernemental, à une réforme du régime fiscal et à l'institution d'un programme de revenu minimum garanti, qui remplacerait des programmes sociaux existants, comme l'assurance-chômage, et les allocations familiales.

◆ Bérubé

Le secteur collégial recevra \$2 millions et les universités \$2,8 millions pour acquérir des équipements informatiques. De plus, \$5,6 millions seront disponibles pour l'achat de logiciels et didacticiels, pour la recherche-innovation et le perfectionnement des maîtres.

Le critique libéral en matière d'éducation, M. Claude Ryan, estime pour sa part que le gouvernement du Québec a accordé «une préférence excessive et inadéquate» à la firme Bytec-Comter. Il s'étonne notamment que le gouvernement n'ait aucune garantie écrite que les logiciels québécois aient un accès assuré au marché français.

M. Ryan s'est montré sceptique quant aux retombées culturelles, économiques et technologiques que le Québec pourra retirer du choix du Max 20-E. «M. Bérubé nourrit de grandes attentes à ce sujet», écrit M. Ryan dans un communiqué émis en fin d'après-midi hier. «Il a toutefois été incapable de fournir quelque garantie précise...», ajoute-t-il, faisant allusion au peu de précisions qu'il avait pu obtenir de M. Bérubé peu avant, à l'Assemblée nationale.

Quant au président de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ), M. Jacques Chagnon, il se réjouit que le ministère de l'Éducation ait accordé \$7,3 millions aux commissions scolaires pour acheter des micro-ordinateurs pour la rentrée prochaine. La FCSCQ prépare actuellement une liste de fournisseurs, avec les caractéristiques des produits offerts. Les commandes devraient être envoyées d'ici deux à trois semaines et M. Chagnon espère que les appareils seront même dans les écoles avant la fin juin.

Dès que le Max 20-E de série sera disponible au Québec, il sera soumis à un autre banc d'essai, par la FCSCQ cette fois. M. Marcel Ouellet, directeur des services informatiques «réseau» de la Fédération, qui a assisté au banc d'essai de l'appareil expérimental, a dit estimer que le Max 20-E est un bon appareil. Il n'est donc pas exclu que les commissions scolaires l'adoptent s'il satisfait leur propre banc d'essai.

Le Max 20-E sera le seul à être entièrement subventionné l'an prochain par le ministère de l'Éducation: si les commissions scolaires choisissent un autre modèle, elles devront le payer avec leurs crédits ordinaires. Pour M. Ryan, il s'agit d'un autre exemple de la manière dont le gouvernement traite l'autonomie des commissions scolaires.

Lors de sa conférence de presse, M. Bérubé n'a pas nié que tous les appareils présentés avaient des performances comparables, même si chacun a ses avantages et ses inconvénients. Le choix du Max 20-E découle d'un choix gouvernemental: développer la micro-informatique dans le système scolaire en coopération avec la France.

Les arguments utilisés par M. Bérubé sont de quatre ordres: ■ Tout d'abord culturels: de la même manière que les écoles anglophones du Québec ne peuvent se priver des logiciels américains, les écoles francophones du Québec doivent pouvoir utiliser les logiciels français, en nombre beaucoup plus importants que les logiciels québécois. «En choisissant un matériel de conception française, nous ouvrons la porte aux logiciels et didacticiels français qui peuvent être utiles aux élèves québécois. Inversement nous posons les conditions pour que notre production pénètre plus facilement le marché français», a précisé M. Bérubé. ■ ensuite techniques: il faut s'assurer que le Québec ait son mot à dire dans l'évolution technologique

de l'appareil, pour continuer à utiliser ces logiciels français et francophones. L'association Bytec-Comter-Matra offre cette assurance aux yeux du gouvernement.

■ Puis pratiques: le choix d'un appareil standard favorisera la production, la diffusion et l'utilisation rapides de logiciels et de didacticiels, même si à côté on trouvera des appareils destinés à un usage plus particulier. De plus, l'appareil choisi a les spécifications nord-américaines et utilise aussi des didacticiels anglais.

■ Enfin, économiques: le choix d'un autre micro-ordinateur assemblé au Québec ou du Max 20-E est équivalent: il s'agit toujours d'un appareil conçu en majeure partie hors du Québec (États-Unis, Ontario ou France) mais assemblé ici. Mais le choix pour nos écoles d'un micro-ordinateur de conception française fournit à la France et au Québec la possibilité d'une alliance économique pour exporter en commun vers les pays francophones nos produits éducatifs et culturels informatisés», précise M. Bérubé.

Cela dit, la préférence du gouvernement pour la filière franco-québécoise ne l'empêchera pas, le cas échéant, de regarder ailleurs quand viendra le temps de commander une autre série d'appareils, vers le milieu 1986, si jamais l'appareil conçu par Matra Micro-Systèmes ne donnait pas satisfaction. Il faut se rappeler en effet que la commande initiale de \$26,5 millions ne porte que sur 9,000 appareils, et non sur les 45,000 qui pourraient être requis au terme du programme.

Le micro-ordinateur Max 20-E coûtera \$2,850 l'unité, ou un peu moins si la commande dépasse 9,000 unités. M. Bérubé a reconnu qu'il avait dû changer d'avis, comme a dû le faire le directeur général de la Commission scolaire Sainte-Foy, après un voyage d'étude. Au départ, M. Bérubé pensait qu'un micro-ordinateur de bas de gamme, moins cher, pouvait convenir aux écoles. Or, il estime maintenant le contraire car «moins l'élève est préparé à utiliser un micro-ordinateur, plus on a besoin de didacticiels sophistiqués, et donc plus on a besoin d'un langage informatique sophistiqué dans un appareil sophistiqué».

Les modifications qui seront apportées à l'appareil touchent la dimension physique du boîtier et l'introduction d'une fonction sonore moins sophistiquée. Les livraisons de micro-ordinateurs Max 20-E s'étaleront sur 18 mois, normalement à partir de janvier prochain.

La firme Bytec-Comter a aussitôt fait savoir, hier, qu'elle offrait aux commissions scolaires son micro-ordinateur Comter PC — un appareil qu'elle décrivait récemment comme entièrement conçu et fabriqué au Québec — pour la rentrée de septembre.

Le ministère de l'Éducation admet que le Comter PC n'a pas été soumis au même banc d'essai que le Max 20-E. Une version «de table» de son ancêtre direct, l'Hyperion, a été testée de façon plus sommaire en février ou en mars dernier et il répondait *grossa modo* aux spécifications du ministère.

S'il est prouvé que le micro-ordinateur Comter PC a davantage de contenu québécois que ses concurrents (dont le Matrox-Olivetti), les commissions scolaires pourront le choisir cette année, même si son prix était légèrement supérieur à ceux de ses concurrents, en vertu de la politique d'achats au Québec. Selon les normes, le prix peut être de 1 à 10% supérieur si le contenu québécois est de 10 à 100%.

Deux attachés de Bérubé seraient à l'origine du document

MARIE-AGNÈS THELLIER

QUÉBEC — Deux attachés politiques de l'actuel ministre de l'Éducation, M. Yves Bérubé, seraient les auteurs du document intitulé «Rétablir la crédibilité», révélé hier par trois députés libéraux.

L'information a été donnée hier soir au DEVOIR par l'un des deux attachés politiques. A cause de l'heure tardive, il n'a cependant pas été possible de voir la version originale non photocopie du document, qui — selon l'auteur — comportait au moins trois pages de plus que les six pages rendues publiques hier.

Selon cet attaché politique, le document aurait eu une diffusion très restreinte, à moins qu'un des destinataires l'ait diffusé de son propre chef. Initialement, il n'aurait été tiré qu'à cinq ou six copies, dont seulement deux ou trois auraient été expédiés dans d'autres cabinets ministériels pour obtenir des critiques. Les pages manquantes contiendraient une stratégie pour les années pré-électorales: tenue de grands sommets, sortie de politiques touchant la famille, l'utilisation des ressources et l'emploi, etc.

Toujours selon la version non vérifiée de cet attaché politique, le document aurait été écrit au mois

d'août 1983: à leur retour de vacances, les deux confrères de travail auraient organisé une séance de *brainstorming* avec quelques amis. Le document tombé aux mains des libéraux serait, selon les auteurs, un brouillon demeuré à l'état de brouillon. Il n'aurait été présenté qu'à un seul ministre. Ni le conseil des ministres, ni le parti québécois, ni des députés péquistes n'en auraient été saisis par les auteurs.

Toujours selon l'auteur présumé, le document aurait seulement été montré au président du Conseil du trésor d'alors, M. Bérubé. Ce dernier aurait trouvé le document fort ambitieux, même s'il recelait quelques bonnes idées. M. Bérubé aurait aussi critiqué certaines recommandations contenues dans ce document, notamment celles touchant l'animateur de radio André Arthur et le député Gilles Grégoire.

Quant aux trois membres d'une éventuelle commission d'enquête sur le problème de l'emploi, l'ancien président du mouvement Desjardins, M. Alfred Rouleau, l'économiste Pierre Fortin et l'ex-syndicaliste Jean-François Munn, ils n'auraient pas été contactés. Le projet d'une telle commission (qui n'était pas la «contre-commission Macdonald» évoquée plusieurs fois) n'est resté qu'une idée sur papier.

◆ Des libéraux

ministériel permanent de développement économique, présidé par M. Jacques Parizeau.

Joint par LE DEVOIR, M. Cloutier assure qu'il n'a rien à voir avec ce document, dont il ne connaît pas la teneur ou l'origine. Il est présentement en congé sabbatique à l'Université Laval.

Quant à M. Jean-Claude Picard, qui était alors chef de cabinet de M. Clément Richard et est maintenant sous-ministre adjoint aux Communications, il n'est pas au courant non plus; brève enquête faite, il assure que ce texte ne provient pas du comité ministériel permanent des communications.

De son côté, M. Robert Mackay, directeur des communications au conseil exécutif, procédait hier soir à des vérifications, à la demande de journalistes; il n'avait pas rappelé LE DEVOIR à l'heure de tombée.

Ce document, qui identifie des publicités, des actions et des «acteurs» (ministres, députés, parti, intellectuels, etc.), fait la preuve, selon les libéraux, des problèmes de crédibilité du gouvernement, qui fait face à «la réalité inéluctable de l'usage, tente de créer des impressions et des exercices de relaxation appropriés à chaque type d'incrédules». MM. Côté, Pagé et Gratton, qui avaient convoqué la presse en fin d'après-midi, hors du Parlement, concluent que «ce document-manipulation prouve hors de tout doute que les péquistes demeurent fidèles à eux-mêmes, carrément amoureux dans leur approche de la réalité québécoise».

On ne sait si le ministre des Finances suivra mardi le conseil — anonyme, pour l'heure — qui lui fut donné en septembre, mais le document lui suggérait en septembre: «Pas de surprise au budget: ni bonnes ni mauvaises nouvelles; les choses se replacent mais la prudence est de mise. Au même chapitre, on propose une présentation jumelée, Finances-Trésor, du budget 84-85», avec l'objectif suivant: jouer la carte de l'équipe. Quant au livre blanc sur la fiscalité, son objectif devrait être: «démontrer la détermination du gouvernement à établir une fiscalité plus juste et plus incitative à la création d'emplois».

Parmi les actions à entreprendre, il y en a un certain nombre qui étonnent, dont les suivantes:

- «nouayer pour miner la crédibilité d'André Arthur» (le morning man numéro 1 à Québec), avec l'objectif de le faire taire. Comment? Par un groupe de téléphonistes formés de membres du Parti et de membres de cabinet;
- exiger la démission de Gilles Grégoire (député indépendant de Frontenac), en vue de corriger l'impression populaire: «Vous n'êtes pas mieux que les autres». Par quels acteurs? Le Parti, le premier ministre, les députés;
- recruter, dans chaque comté, un noyau de militants actifs et visibles.

Au chapitre des remarques générales pour l'automne, on relève les suivantes: «pas de réforme sans consensus; Ottawa: fin des guerres stériles où le citoyen semble perdre; Québec occupe pleinement ses juridictions; les ministres et le P.M. sourient (sic); aucun conflit ne doit traîner qui créerait l'impression d'un Québec sans consensus; la chefferie libérale: attitude élevée; on souhaite

un chef qui se voue à la défense des intérêts du Québec et qui enrichit le débat démocratique du Québec».

Toujours pour l'automne, on voulait une «rentrée parlementaire harmonieuse» et des députés près du monde, pour corriger la perception qu'ils sont absents, de même qu'une consultation du plus grand nombre possible d'intellectuels dans des domaines variés, en vue de drainer un courant de sympathie chez les leaders d'opinion. Le gouvernement se rend par ailleurs aux conférences fédérales-provinciales avec sincérité, «il ne se chicanne plus si le résultat en est stérile et coûteux».

Le document nous apprend aussi qu'on avait proposé de créer une «commission Rouleau-Fortin-Munn» sur le problème de l'emploi, particulièrement chez les jeunes, en vue de préparer un terrain propice à la concertation, et dont le rapport aurait été rendu public au printemps. Ce projet n'a jamais vu le jour. Quant à la réforme du régime de négociations dans le secteur public, on voulait démontrer la volonté du gouvernement d'agir et «créer l'impression chez la population qu'il n'y aura plus de psychose».

Au chapitre des bons gestes nationaux, pour le printemps, l'on met de l'avant un remaniement ministériel, avec un objectif de renouveau et de correction de l'impression d'usure, d'un gouvernement sur la défensive. Il est fait mention de campagnes d'information et de publicité sur Québecair, l'amiante, Sidbec-Normines, l'emploi, la gestion, et le reste, toujours en vue de corriger la perception d'un gouvernement usé.

Quant à la participation aux élections fédérales, elle doit se faire en vue de la défense des intérêts du Québec: «Si notre présence devait diviser le vote de l'opposition et provoquer la réélection de Trudeau, nous n'y allons pas».

Au sujet de l'été 1984, enfin, on lit ceci, textuellement: ■ Les grands voiliers: Québec, un pays accueillant; le Québec devient une capitale internationale; ■ La Saint-Jean: la fête d'ouverture sur le monde. Fête du fleuve. Multiplication de fêtes. Un succès.

Après — visite du Pape. Discours. Thème de grande justice sociale, de partage et de l'égalité des chances dans une société, du partage du travail.

«N.B. Aucun de ces événements ne se prête à des guerres de drapeaux protocolaires. La mesquinerie ne saurait être de mise». N'est-ce pas?

18 mai
par la PC et l'AP

- 1981: les électeurs italiens repoussent, à une large majorité, un projet d'abrogation de la législation libéralisant l'avortement.
- 1976: la tentative de médiation libyenne au Liban échoue.
- 1972: quatre artificiers sont parachutés en plein Atlantique, sur le paquebot *Queen Elizabeth II* à la suite d'une alerte à la bombe avec demande de rançon.
- 1967: l'ONU accepte de retirer les caques bleus du couloir de Gaza, à la demande de l'Égypte.
- 1944: après des violents combats, les alliés occupent le monastère du Mont Cassin, qui tenaient les Allemands.
- 1898: une conférence internationale de la paix se réunit à La Haye.
- 1861: la première compagnie de tramways à Montréal, la *Montreal City Passenger Rail Company* est incorporée.
- 1804: Napoléon est proclamé empereur des Français.
- 1785: Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, devient ville par charte royale.
- 1783: arrivée de 7,000 Loyalistes à Parrtown au Nouveau-Brunswick.
- 1643: la reine-mère Anne d'Autriche devient régente de France.
- 15: sont nés en 18 mai: la ballerine britannique Margot Fonteyn (1919); le chanteur américain (Perry) Como (1913); le chanteur français Charles Trenet (1913).

